



Présidence : Estonie

552ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 9 juillet 2008

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 50

2. Présidente : Mme T. Parts

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a, au nom du Forum pour la coopération en matière de sécurité, exprimé ses condoléances à la suite du décès de M. Alexander Ivanov, Secrétaire exécutif de la délégation sur la sécurité militaire et la maîtrise des armements de la Fédération de Russie auprès de l'OSCE. Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a ensuite observé une minute de silence.

Présidente, Fédération de Russie

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Signature de l'accord entre les États-Unis d'Amérique et la République tchèque sur le déploiement d'éléments du système global de défense antimissile des États-Unis sur le territoire de la République tchèque : Fédération de Russie (annexe)

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

- a) *Exposé sur la défense du territoire national et le soutien civil par M. Paul McHale, Secrétaire adjoint à la sécurité du territoire national, Département de la défense des États-Unis d'Amérique : Présidente, M. P. McHale, Espagne (FSC.DEL/122/08), Canada, Finlande, Suède, Royaume-Uni, Grèce, Kirghizistan, Suisse*
- b) *Exposé sur les mines terrestres par Mme Dijana Pleština, experte et conseillère auprès du Ministre des affaires étrangères de la République de*

Croatie : Présidente, Mme D. Pleština, Allemagne, France, Autriche, Irlande, Turquie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, tenue à Vienne les 1er et 2 juillet 2008* : Présidente, Espagne (FSC.DEL/123/08)
- b) *Activité parallèle avec les partenaires de l'OSCE pour la coopération, tenue en marge de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité le 1er juillet 2008* : Présidente
- c) *Contribution au parachèvement de la deuxième phase du programme de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et sur les munitions conventionnelles au Tadjikistan* : Norvège
- d) *Activité de commémoration prévue à Vienne le 14 juillet 2008 pour marquer le 500ème vol d'observation « Ciel ouvert »* : États-Unis d'Amérique
- e) *Atelier sur la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU tenu au Centre régional d'assistance à la mise en œuvre et à la vérification des accords de maîtrise des armements (RACVIAC) en Croatie, les 5 et 6 juin 2008* : Croatie (FSC.DEL/124/08 OSCE+)
- f) *Questions de protocole* : Pays-Bas, Présidente, Espagne

4. Prochaine séance :

Mercredi 16 juillet 2008 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/558

9 juillet 2008

Annexe

FRANÇAIS

Original: RUSSE

552ème séance plénière

FSC Journal No 558, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

concernant la signature de l'accord entre les États-Unis d'Amérique et la République tchèque

La signature même de cet accord avait déjà été annoncée et ne constitue donc pas une surprise pour nous. L'actuelle administration américaine, sous prétexte d'une menace imaginaire des missiles iraniens, poursuit avec acharnement sa politique visant à déployer en Europe un troisième site de son système global de défense antimissile. Il convient de noter que tout cela se déroule dans un contexte de sérieuses controverses dans la société tchèque, ce qui, bien sûr, n'est pas propice à une plus grande sécurité en République tchèque et dans toute l'Europe.

La position de la Russie à cet égard est bien connue. Nous sommes opposés au projet américain visant à déployer un troisième site du système de défense antimissile qui est susceptible de nuire à la stabilité et à la sécurité non seulement dans toute l'Europe mais aussi dans le monde entier.

Il est décevant que notre solution, à savoir l'élaboration d'un système véritablement collectif de sécurité face aux menaces des missiles, a, en fait, été ignorée. Tous nos arguments ont été uniquement écoutés, mais ils n'ont absolument pas été pris en considération.

Si les arrangements conclus avec les États-Unis d'Amérique, soumis à ratification par le Parlement tchèque, deviennent juridiquement contraignants et qu'un système stratégique de défense antimissile des États-Unis commence à être déployé à l'intérieur de nos frontières, nous serons alors contraints de réagir non pas par des moyens diplomatiques, mais par des méthodes militaro-techniques. Il ne fait aucun doute que le positionnement d'éléments de l'arsenal stratégique des États-Unis sur le territoire russe peut être utilisé pour affaiblir notre potentiel de dissuasion. Il est clair que la partie russe ne peut accepter une telle situation et qu'elle prendra les mesures qui s'imposent pour compenser cette menace potentielle à sa sécurité nationale. Mais ce n'est pas notre choix.

De plus, il est regrettable qu'en dépit de nombreux contacts, notamment au niveau le plus élevé, au cours desquels ont été discutées les idées de la partie américaine concernant les garanties selon lesquelles le troisième site de défense antimissile ne sera, en fait, pas utilisé contre la Russie, force est de constater qu'aucun progrès réel n'a pu être observé. Au contraire, les mesures de transparence et de contrôle que nous avons proposées et qui auraient pu justement dans une certaine mesure atténuer les appréhensions russes, ont été rejetées par la partie américaine, s'agissant par là même l'accord auquel étaient parvenus les Présidents de la Russie et des États-Unis d'Amérique, qui est consigné dans la déclaration qu'ils ont adoptée à Sotchi le 6 avril 2008.

Nous suivrons avec la plus grande attention l'évolution de la situation, tout en restant comme auparavant ouverts à toute discussion constructive tant sur la défense antimissile que sur toute une gamme de questions relatives à la stabilité stratégique, mais uniquement sur une base d'égalité.

Il est clair qu'en cas d'évolution de la situation, nous serons guidés par la nécessité d'assurer la sécurité de notre propre État.